

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 30 JANVIER 2021**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – CONDITIONS DE DÉPÔT DES LISTES

Attribution du caractère permanent à la Commission de Délégation de Service Public et approbation des conditions de dépôt des listes de la Commission de Délégation de Service Public.

COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Constatation du dépôt des listes dans les conditions de dépôts fixées dans le cadre de la délibération précédente.

Élection des membres titulaires et suppléants de la commission, au scrutin de liste suivant la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, par vote à bulletin secret sauf accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour procéder par vote au scrutin public.

COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES GROUPEMENTS – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

Désignation de Madame Arlette BOURDIER en tant que titulaire et Monsieur Noël NERON en tant que suppléant pour représenter la Ville, pour la durée du mandat en cours, au sein des Commissions de Délégation de Services Publics des groupements qui seraient créées en application de l'article L. 3112-1 du Code de la Commande Publique.

Saumur, le mercredi 3 février 2021
Le Maire de la Ville de Saumur,



Jackie GOULET